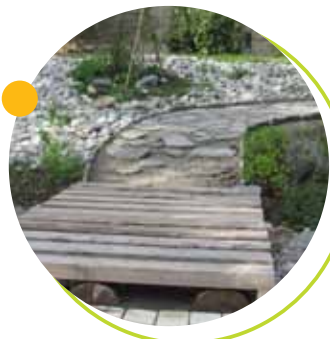


BTSA

Aménagements Paysagers

“De la conception à la réalisation”



METIERS VISES

- Responsable de chantier paysager
- Technicien en bureau d'études
- Chef d'entreprise
- Agent du service technique d'une collectivité territoriale
- Salarié d'entreprises de jardins ou de pépinières
- Technico-commercial en fournitures pour espaces verts

PUBLIC

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Possédant un niveau Bac Technologique (STAV), Bac S ou Bac Professionnel "aménagement paysagers" ou autres Bac
- Salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

OBJECTIFS

- **Acquérir** une formation générale solide (Bac + 2)
- **Développer** un savoir-faire dans les techniques paysagères

En formation par apprentissage

Parcours de 24 mois réparti sur 2 ans

OU

sur 3 ans pour les pluriactifs de montagne

NOS SPECIFICITES

- **Un suivi personnalisé de vos projets professionnels**
- **Des travaux de groupes** consacrés à des réalisations de terrain, des études de cas, visites, ...
- **Les modules d'Initiative Locale (MIL) :**
 - > Spécificités de l'aménagement en montagne
 - > Dessin et Conception Assistée par Ordinateur
- **Un important réseau de maîtres d'apprentissage**
- **Interventions de professionnels :** chefs d'entreprise, techniciens spécialisés, commerciaux, ...
- **Un domaine paysager de 40ha abritant un arboretum et de nombreuses essences remarquables**
- **Possibilité de poursuivre son parcours sportif si déjà engagé dans une section sports études ou biquilifiante :** monitorat de ski de fond, ski alpin, pisteur, ...



BTSA - Aménagements Paysagers



CONDITIONS D'ADMISSION

INSCRIPTIONS

www.parcoursup.fr

Du 15 janvier au 13 mars 2018

RECRUTEMENT DES PLURIACTIFS DE MONTAGNE :

Le jeune doit posséder un cursus sportif reconnu ou avoir engagé un parcours de formation à un Diplôme d'Etat (moniteur de ski, pisteur, ...)

INSCRIPTIONS

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

Totalement pris en charge

RÉMUNÉRATION :

Prévue par le contrat d'apprentissage (de 41% à 61% du SMIC) ou le contrat de professionnalisation (de 65% à 80% du SMIC) en fonction de l'âge, de l'année de l'apprentissage et selon les conventions collectives particulières

CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Informations pédagogiques

Gaëlle LIRAUD

gaelle.liraud@educagri.fr

Karine GARCIN

karine.garcin@educagri.fr

Jean-Pierre DESHAIRES

jean-pierre.deshaires@educagri.fr

Informations adminis. et financières

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tel : 04.79.25.42.02

Fax: 04.79.25.44.08

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

FORMATION

DATE - DURÉE

- Contrat de 24 mois avec pour les pluriactifs deux interruptions de 4 mois en hiver
- 2 semaines par mois en entreprise et 2 semaines au Centre

CONTRAT

Le jeune doit rechercher une entreprise ou une collectivité qui puisse l'engager en contrat d'apprentissage.

PROGRAMME

SPECIFICITES du BTSA Aménagements paysagers

• Enseignement scientifique et technique

- > Le végétal dans son environnement
- > Techniques utiles à l'étude paysagère préalable à un aménagement
- > Le projet d'aménagement paysager et le plan de gestion paysagère d'un espace
- > Travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers
- > Planification, gestion et maîtrise d'œuvre d'aménagements paysagers

> Techniques de dessin de conception sur calques et de croquis paysagers, CAO DAO et communication appliquées à un projet d'aménagement paysager

• Environnement économique et acteurs de la filière paysage

- > Acteurs politiques et modes de gestion de l'aménagement paysager
- > Approche historique et culturelle du paysage et de l'aménagement paysager

BASES COMMUNES à tous les BTSA

- Traitement des données : mathématiques et informatique
- Sciences économiques, sociales et juridiques

- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Langue vivante : anglais
- Education physique et sportive

POURSUITES D'ÉTUDES

- Classes préparatoires écoles de paysage, d'ingénieurs, ...
- Licences professionnelles (infographie paysagère, gestion et management de chantier, ...)
- Certificats de spécialisation (arrosage intégré, terrains de sports, ...)

RÉUSSITE EXAMEN

Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3

73% DE RÉUSSITE

au cours des 5 dernières années

